



B1100-Direction des affaires culturelles-

DELIBERATION N° D.2023.09.71 du Conseil municipal du 28 septembre 2023

Exposition "Trésors des bibliothèques de Versailles". Convention de mécénat entre la ville de Versailles et la société Bouygues Immobilier.

Date de la convocation : 21 septembre 2023
Date d'affichage : 29 septembre 2023
Nombre de conseillers en exercice : 53
Secrétaire de séance : Mme Marie-Agnès AMABILE
Rapporteur : Mme Emmanuelle DE CREPY

Président : Monsieur François DE MAZIERES

Sont présents :

M. Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE, M. Erik LINQUIER, M. Emmanuel LION, M. Michel BANCAL, Mme Annick BOUQUET, M. François DARCHIS, Mme Marie-Laure BOURGOUIN-LABRO, M. Fabien BOUGLE, Mme Anne-France SIMON, M. Nicolas FOUQUET, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. Jean-Yves PERIER, M. Bruno THOBOIS, Mme Muriel VAISLIC, Mme Corinne FORBICE, M. Alain NOURISSIER, M. Arnaud POULAIN, Mme Anne-Lys DE HAUT DE SIGY, M. Christophe CLUZEL, Mme Marie-Pascale BONNEFONT, M. Xavier GUITTON, M. Jean SIGALLA, Mme Corinne BEBIN, Mme Emmanuelle DE CREPY, Mme Dominique ROUCHER-DE ROUX, Mme Ony GUERY, Mme Stéphanie LESCAR, Mme Marie-Agnes AMABILE, M. Michel LEFEVRE, Mme Sylvie PIGANEAU, Mme Céline JULLIE, M. Moncef ELACHECHE, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, M. François DE MAZIERES, M. François-Gilles CHATELUS, Mme Florence MELLOR, M. Eric DUPAU, Mme Nicole HAJJAR, Mme Martine SCHMIT, M. Olivier DE LA FAIRE.

Absents excusés:

M. Charles RODWELL, M. Marc DIAS GAMA, Mme Anne JACQMIN, M. Pierre FONTAINE, M. Wenceslas NOURRY.
Mme Marie BOELLE (pouvoir à Mme Florence MELLOR), Mme Brigitte CHAUDRON (pouvoir à Mme Nicole HAJJAR), M. Thierry DUGUET (pouvoir à Mme Stéphanie LESCAR), Mme Marie POURCHOT (pouvoir à M. Moncef ELACHECHE), Mme Nadia OTMANE TELBA (pouvoir à M. François DE MAZIERES), M. Philippe PAIN (pouvoir à M. Xavier GUITTON), M. Gwilherm POULLENNEC (pouvoir à M. Arnaud POULAIN), Mme Anne-Lise JOSSET (pouvoir à Mme Anne-Lys DE HAUT DE SIGY).

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu le Code général des impôts et notamment les articles 200 et 238 bis ;

Vu la loi n° 2003-709 du 1^{er} août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations ;

Vu le budget de l'exercice en cours pour les imputations suivantes : chapitre 933 « Culture » ; fonction 93313 ; nature 756 « Libéralités reçues » ; CULTMECEN « culture mécénat » ; service Bibliothèque « B1130 ».

Du 16 septembre au 16 décembre 2023, la bibliothèque municipale de Versailles présentera ses trésors connus ou méconnus, de la tablette cunéiforme aux chefs-d'œuvre de la reliure contemporaine.

L'exposition se tiendra dans l'exceptionnelle galerie des Affaires étrangères, classée monument historique. Située dans l'ancien hôtel des Affaires étrangères et de la Marine, elle constitue un haut

lieu de la diplomatie française jusqu'en 1789, accueillant notamment en 1783 les négociations du traité de Versailles, prélude à l'indépendance des États-Unis d'Amérique. Aujourd'hui lieu de conservation de 55 000 ouvrages anciens, elle est composée d'une enfilade de cinq salles au décor admirablement préservé.

Un catalogue d'exposition sera réalisé pour regrouper des informations précises sur les principales œuvres exposées et guider le visiteur.

Pour cette exposition, la Ville a recherché des mécènes pour financer l'édition du catalogue et a sollicité Bouygues Immobilier.

La politique de mécénat menée par Bouygues Immobilier repose sur quatre axes :

- promotion de l'architecture et de l'urbanisme auprès du grand public ;
- réflexion sur la ville durable de demain ;
- solidarité urbaine ;
- dynamique locale des territoires (culture, arts, patrimoine).

L'action proposée par la ville de Versailles s'inscrivant dans l'un de ces 4 axes, Bouygues Immobilier souhaite soutenir financièrement et accepte d'apporter son concours à l'exposition « Trésors des Bibliothèques » en apportant un don, sous la forme d'un mécénat, à hauteur de 15 000 €.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'adoption du Conseil municipal :

APRES AVOIR DELIBERE, DECIDE,

- 1) d'accepter le don, sous la forme d'un mécénat, au profit de la ville de Versailles, d'un montant de 15 000 €, de la part de Bouygues Immobilier, afin de soutenir la production de l'exposition « Trésors des bibliothèques » ; qui se déroule du 16 septembre au 16 décembre 2023 ;
- 2) d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer la convention de mécénat entre la ville et Bouygues Immobilier et tout document s'y rapportant ;
- 3) de notifier cette délibération à toutes les personnes concernées.

M. le Maire soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil municipal.

Nombre de présents : 40

Nombre de pouvoirs : 8

Nombre de suffrages exprimés : 48 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité par 48 voix

Monsieur Wenceslas NOURRY ne prend pas part au vote.

Cet acte est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage.